

L'an DEUX MIL QUATRE, le VENDREDI 12 NOVEMBRE, à 15 h 15, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en cinquième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Député-Maire (séance clôturée à 19 h 45).

ETAIENT PRESENTS.

René-Paul VICTORIA/ Jean-Jacques MOREL/ Dominique FOURNEL/ Ibrahim DINDAR/ Gino PONIN-BALLOM/ Serge HOARAU/ Christian ALBANY/ Albert LEBON/ Patricia SALIMINA/ Georges FRUTEAU DE LACLOS/ Pascal HO-CHUI/ Claudine GERMAIN/ Jean-Claude PAYET/ Rose Mai AIMART/ Freddy SAMY/ Marie-Ghislaine RAMASSAMY/ Daniel POUNY/ Jean-Baptiste RIVIERE/ Jeannine MAILLOT (ex-épouse SISAHAYES)/ Pascal GRONDIN/ Marie Julianne BABEY/ Antoine Henri LAURET/ Jean-Pierre FOURTOY/ Marie-Aillette DE FLORE/ Hervé MARODON/ Minh NGUYEN/ Nicole LAURET/ Josiane PEPIN/ Charles-Henri GERARD/ Rose-May LAW KI (arrivée à 16 h 30, au Rapport n° 04/5-24)/ Nadine ECLAPIER/ Jean-Hugues POYNIN/ Marie Jocelyne AUBRAS/ Marie-Claude DAMON/ Sonia IBAO/ Nalini VELOUPOULE-MERLO/ Nathalie CLAIN (arrivée à 16 h 41, au Rapport n° 04/5-24)/ Paul HOARAU (arrivé à 15 h 29, avant examen des Rapports)/ Michel TAMAYA/ Marie-Cécile SEIGLE-VATTE/ Alain ARMAND (arrivé à 15 h 27, avant examen des Rapports)/ Hajasoa PICARD/ Marie Monique ORPHE (arrivée à 15 h 22, avant examen des Rapports)

ETAIENT REPRESENTES

Nassimah DINDAR par Ibrahim DINDAR
Gilda BABY pour la durée de la séance par Jean-Jacques MOREL
Sudel FUMA par Michel TAMAYA
à son départ
Paul HOARAU à 18 h 20, par Marie Monique ORPHE
au Rapport n° 04/5-25

Les membres présents (43 sur 55) formant la majorité de ceux actuellement en exercice ont pu délibérer en exécution de l'Article 50 de la Loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale (Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article 52 de la Loi du 5 avril 1884 (Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales), procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil Municipal. Nalini VELOUPOULE-MERLO a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

MISE AUX VOIX DES RAPPORTS

en l'absence momentanée du Député-Maire

en application de l'Article L. 2131-11
du Code Général des Collectivités Territoriales

- Jean-Jacques MOREL	Rapport n° 04/5-27	Saint-Denis 2000
- Jean-Jacques MOREL	Rapport n° 04/5-43	SEDRE
- Jean-Jacques MOREL	Rapport n° 04/5-44	SEDRE
- Dominique FOURNEL	Rapport n° 04/5-46	SEDRE
- Jean-Jacques MOREL	Rapport n° 04/5-56	Saint-Denis 2000 et SEDRE

Saint-Denis 2000 Contrat de Ville
SEDRE Société d'Equipement du Département de la REunion

DEPLACEMENTS D'ELUS

en application de l'Article L. 2131-11
du Code Général des Collectivités Territoriales

Conformément aux dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

.../...

DEPLACEMENTS D'ELUS

en application de l'Article L. 2131-11
du Code Général des Collectivités Territoriales

		MEMBRE DE LA (DE) CGE	
-	Albert LEBON		Rapport n° 04/5-02 Rapport n° 04/5-03 Rapport n° 04/5-23
-	René-Paul VICTORIA		Rapport n° 04/5-27
-	Ibrahim DINDAR		
-	Gino PONIN-BALLOM		
-	Pascal HO-CHUI		
-	Albert LEBON	CGE	du Rapport n° 04/5-35 au Rapport n° 04/5-37
-	René-Paul VICTORIA	SEDRE	Rapport n° 04/5-43 Rapport n° 04/5-44
-	René-Paul VICTORIA	SEDRE	Rapport n° 04/5-46
-	Jean-Jacques MOREL		
-	Ibrahim DINDAR	au titre du mandat de Conseiller Général SIDR	
-	Gino PONIN-BALLOM		
-	Ibrahim DINDAR	au titre du mandat de Conseiller Général SHLMR	Rapport n° 04/5-47
-	Hervé MARODON		
-	René-Paul VICTORIA	Saint-Denis 2000 et SEDRE	Rapport n° 04/5-56
-	Ibrahim DINDAR		
-	Gino PONIN-BALLOM	Saint-Denis 2000	
-	Pascal HO-CHUI		
(*)	Gilda BABY	SEMPRO	
-	Ibrahim DINDAR	au titre du mandat de Conseiller Général SHLMR	Rapport n° 04/5-58
-	Hervé MARODON		
-	Jean-Jacques MOREL		du Rapport n° 04/5-61
-	Ibrahim DINDAR	au titre du mandat de Conseiller Général SIDR	
-	Gino PONIN-BALLOM		au Rapport n° 04/5-64

(*) absente à la séance

CGE	Compagnie Générale des Eaux
Saint-Denis 2000	Contrat de Ville
SEDRE	Société d'Équipement du Département de la Réunion
SIDR	Société Immobilière du Département de la Réunion
SHLMR	Société d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion
SEMPRO	Société d'Économie Mixte de Promotion immobilière

DEPLACEMENTS D'ELUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

- hors application de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales -

Elus	Horaires ARRIVEES	Remarques
Marie Monique ORPHE	à 15 h 22	
Alain ARMAND	à 15 h 27	avant examen des Rapports
Paul HOARAU	à 15 h 29	
Rose-May LAW KI	à 16 h 30	au Rapport n° 04/5-24
Nathalie CLAIN	à 16 h 41	

Orientations Budgétaires 2005

DEPLACEMENTS D'ELUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

(suite)

- hors application de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales -

Elus	Horaires	Remarques
	DEPLACEMENTS	
Michel TAMAYA	de 15 h 03 à 16 h 18	du Rapport n° 04/5-18 au Rapport n° 04/5-21
Dominique FOURNEL	de 16 h 19 à 16 h 44	
Patricia SALIMINA	de 16 h 21 à 16 h 58	
Marie Jocelyne AUBRAS	de 16 h 21 à 17 h 04	
Nicole LAURET	de 16 h 21 à 17 h 05	
Rose May AIMART	de 16 h 21 à 18 h 41	au Rapport n° 04/5-24
Gino PONIN-BALLOM	de 16 h 58 à 17 h 30	
Alain ARMAND	de 16 h 58 à 17 h 30	
Christian ALBANY	de 17 h 16 à 17 h 30	
Alain ARMAND	de 17 h 32 à 18 h 08	
Hervé MARODON	de 18 h 11 à 18 h 30	du Rapport n° 04/5-24 au Rapport n° 04/5-28
Marie-Cécile SEIGLE-VATTE	de 18 h 29 à 18 h 30	du Rapport n° 04/5-27 au Rapport n° 04/5-28
Marie Monique ORPHE	de 18 h 29 à 18 h 35	du Rapport n° 04/5-27 au Rapport n° 04/5-37
Gino PONIN-BALLOM	de 18 h 29 à 18 h 47	du Rapport n° 04/5-27 au Rapport n° 04/5-57
Hajasoa PICARD	de 18 h 30 à 18 h 35	du Rapport n° 04/5-28 au Rapport n° 04/5-37
Michel TAMAYA	de 19 h 15 à 19 h 22	au Rapport n° 04/5-66
	DEPARTS	
Marie-Claude DAMON	à 17 h 44	au Rapport n° 04/5-24
Alain ARMAND	à 18 h 12	
Paul HOARAU	à 18 h 20	au Rapport n° 04/5-25
Marie Monique ORPHE	à 19 h 33	après examen des Rapports

Orientations Budgétaires 2005

procuration à Marie Monique ORPHE

Le Député-Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le **19 NOV. 2004** et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 43 sur 55.

LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA